



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SESSION ORDINAIRE
Séance du 23 mars 2017

DELIBERATION N° 57/ 3/2017 : VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 23 mars à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 17 mars 2017.

Présents Titulaires : 36

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 6

Mesdames, Messieurs, Jean-Luc BUDOIA à Jean-François GARRIGUES, Aline CASTILLO à Pierre BONNEFOUS, Jean-Martial DEJEAN à Danielle AMOUROUX, Philippe FRANCOIS à Laurence PAGES, Christian PEREZ à Marie-Claude BERLY, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT.

Absents Excusés : 2

Messieurs, Alain CRIVELLA, Jean-Louis IBRES.

Secrétaire de Séance : Monsieur Claude VIGOUROUX

**Monsieur Pierre-Antoine LEVI donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération du 24 novembre 2016 relative au rapport d'orientations budgétaires 2017,

Vu la délibération du 21 décembre 2016, portant adoption du Budget Primitif 2017,

Par délibération du 31 mars 2016, le conseil communautaire a décidé de fixer les taux de la fiscalité 2016, suivants :

Impôt	Taux 2016
Taxe d'habitation	11,32 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3,47 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	16,39 %
Cotisation Foncière des Entreprises	33,32 %

Malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat et de la DGF à percevoir pour 2017, liée au contexte toujours très défavorable des finances publiques, grâce aux efforts de gestion et la maîtrise de la masse salariale proposés au Budget Primitif 2017 combinés avec les résultats de la gestion dynamique de la dette, il est proposé de maintenir pour 2017 les taux des taxes directes locales votées en 2016.

Vu les bases prévisionnelles 2017 transmises par les services fiscaux :

Impôt	bases 2017
Taxe d'habitation	98 123 000 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	85 127 000 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	886 100 €
Cotisation Foncière des Entreprises	29 069 000 €

Au vu de ces éléments, il vous est proposé de bien vouloir :

- fixer les taux des taxes directes locales 2017 comme suit :

Impôt	Taux 2017
Taxe d'habitation	11,32 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3,47 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	16,39 %
Cotisation Foncière des Entreprises	33,32 %

Entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire décide :

- de fixer les taux des taxes directes locales 2017 comme suit :

Impôt	Taux 2017
Taxe d'habitation	11,32 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3,47 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	16,39 %
Cotisation Foncière des Entreprises	33,32 %

ADOPTÉE PAR 36 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE ET ABSTENTIONS : 6.

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

28 MARS 2017

De sa publication le :

28 MARS 2017

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban le 24 mars 2017

La Présidente,
Brigitte BAREGES

